 Mention : Aménagement urbain & paysager

*(Hors dimensionnements et plans)*

Appellation de la Mention

* Economie de l’aménagement urbain.
* Economie des aménagements paysagers liés à une opération de construction.

Précisions :

* Les corps d’état traités sont :
  + Terrassements généraux et travaux de préparation,
  + Réseaux d’assainissements, réseaux secs et réseaux divers,
  + Revêtements de surface,
  + Espaces paysagers et espaces verts,
  + Eclairage public, mobiliers urbains et aires de jeux.
* Les titulaires de cette mention ne font aucun calcul de pré-dimensionnement, ni de dimensionnement, ainsi qu’aucun plan.
* Cette mention ne peut être délivrée qu’aux Economistes de la Construction Qualifiés / Certifiés 2.1.1. et 2.1.2. qui ont suivi  une formation d’au moins 6h minimum relative à l’aménagement urbain et/ou paysager
* Il conviendra de joindre également une attestation de l’employeur précisant le nom et la fonction de la ou des personnes salariées en possession de l’attestation de formation (sauf si l’attestation est au nom du gérant en exercice).

Cadre à compléter

|  |  |
| --- | --- |
| NOM du postulant : ………………………………………  Date de la demande : ……/……/…..… | * MENTION : Aménagement urbain et paysager |
| CAPACITES  DOMAINES A COUVRIR | Cocher dans les colonnes les pièces fournies  pour chaque projet présenté (livrables) |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Pré-requis** | **Attestation de formation** | **Attestation de l’employeur** |
| **INTITULE DES PROJETS PRESENTES** : | | ……………………….. | ……………………….. |
| * MENTION : Aménagement urbain & paysager   Pré-Requis : 2.1.1. et 2.1.2.  **Documents à remettre avec la demande de mention** Attestation de formation   * Une attestation de l’employeur précisant que le référent est présent dans les effectifs de l’entreprise à la date de la présente demande | Oui 🞎 Non 🞎 |  |  |
|  | Oui 🞎 Non 🞎 | Oui 🞎 Non 🞎 |
| Cadres réservés à l’OPQTECC | Conforme :  Oui 🞎  Non 🞎 | Commentaire : |